



Je partage,
j'informe,
j'inspire...



Guide de l'ambassadeur

Programme **Ambassadeurs**

**Des défis
à ma portée!**

Carrières

Actions

Services aux citoyens



Cette publication a été rédigée
par le Sous-secrétariat au personnel de la fonction publique
et produite en collaboration
avec la Direction des communications.

Sous-secrétariat au personnel de la fonction publique
Secrétariat du Conseil du trésor
2^e étage, secteur 500
875, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5R8

Vous pouvez obtenir de l'information au sujet
du Conseil du trésor et de son Secrétariat
en vous adressant à la Direction des communications
ou en consultant son site Internet.

Pour obtenir un exemplaire du document :
Direction des communications
Secrétariat du Conseil du trésor
5^e étage, secteur 500
875, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5R8

Téléphone : 418-643-1529
Télécopieur : 418-643-9226
Courriel : communication@sct.gouv.qc.ca
www.tresor.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2012
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN 978-550-72238-0 (2^e édition, 2015, imprimé)
ISBN 978-550-72237-3 (2^e édition, 2015, en ligne)
ISBN 978-2-550-66184-9 (1^{ère} édition, 2012, imprimé)
ISBN 978-2-550-66185-6 (1^{ère} édition, 2012, en ligne)

Tous droits réservés pour tous les pays.
© Gouvernement du Québec - 2015

Table des matières

Le contexte	5
Je partage, j'informe, j'inspire... ..	6
Le gouvernement du Québec : un employeur qui se distingue.....	7
Reconnaissance et confiance.....	7
Objectifs du programme	8
Le Programme Ambassadeurs de la fonction publique	9
Qui sont les ambassadeurs ?.....	9
À quelles activités prennent-ils part ?	9
À quel public s'adressent les ambassadeurs ?	11
Quelles sont les qualités recherchées chez les ambassadeurs ?	12
Les attentes et le pratico-pratique	15
Les messages	16
Jeunes ambassadeurs (35 ans et moins)	16
Ambassadeurs professionnels ou experts	19
Outils en appui aux messages.....	23
Mises en situation.....	24
Annexe	
Des liens intéressants	29

Le contexte

La fonction publique québécoise est l'un des plus gros employeurs au Québec. Pour assurer la pérennité de ses services, elle doit planifier ses besoins de main-d'œuvre.

Or, sur le marché du travail, il y a déjà un contexte de rareté de la main-d'œuvre et la concurrence s'accroît entre les employeurs. La nécessité de recruter de nouveaux talents dans la fonction publique québécoise nous amène à revoir nos stratégies de promotion des emplois. Ces stratégies visent, entre autres, à valoriser l'image de la fonction publique en tant qu'employeur, notamment en faisant connaître les carrières regorgeant de défis qui sont à la portée de celles et ceux qui se joignent à ses rangs ; en effet, ces dernières sont souvent méconnues du public ou sous-estimées par ce dernier. C'est le défi que doivent relever les ambassadeurs de la fonction publique québécoise. Pour ce faire, ils doivent parler aux gens, là où ils se trouvent, afin de leur livrer un message uniforme, dynamique et interactif qui se démarque de celui des autres employeurs.

Je partage, j'informe, j'inspire...

Le Programme Ambassadeurs, s'inscrit dans une gamme d'activités de valorisation de la fonction publique et de ses emplois. Ce programme mise sur la sensibilisation accrue des candidats aux messages qui leur sont communiqués directement par une personne qui incarne de manière positive l'emploi exercé. Ce sont donc de véritables employés de la fonction publique qui sont mandatés pour agir à titre d'ambassadeurs. Leur rôle principal est de partager leur propre expérience, de présenter la nature du travail réalisé et d'expliquer leur contribution au développement de la société québécoise. Afin de soutenir les ambassadeurs dans leur rôle de promoteurs des emplois de la fonction publique, le programme prévoit du matériel de promotion ainsi que des outils et de la formation à l'intention des ambassadeurs.



Le gouvernement du Québec : un employeur qui se distingue

La fonction publique est au cœur des grands développements de la société québécoise. Elle se distingue des autres organisations de par sa mission qui est entièrement axée sur l'intérêt public. Cette mission, la fonction publique doit la remplir non seulement avec efficacité, mais aussi dans le respect de ses valeurs fondamentales, dont la compétence, l'impartialité, l'intégrité, la loyauté et le respect.

Ainsi, les ambassadeurs peuvent non seulement miser sur l'importance de la mission de leur employeur, mais également incarner les valeurs fondamentales qui servent d'assise à tous les employés de la fonction publique.

Reconnaissance et confiance

Le Programme Ambassadeurs traduit la volonté des autorités gouvernementales de faire participer le personnel de l'État à la promotion de la fonction publique en tant qu'employeur. Ceci illustre par le fait même la reconnaissance du travail de ces employés et la confiance que le gouvernement leur accorde pour la promotion de la fonction publique en tant qu'employeur de choix.

Objectifs du programme

La mise sur pied d'un tel programme vise à répondre à plusieurs objectifs :

- ✓ attirer les meilleurs candidats aptes à réaliser la mission de l'État;
- ✓ positionner avantageusement la fonction publique sur le marché de l'emploi;
- ✓ constituer une image de marque forte et commune à la fonction publique, en faisant rayonner cette dernière au-delà des campagnes de promotion traditionnelles; et
- ✓ valoriser la diversité des emplois offerts et démystifier le rôle des employés de la fonction publique, en informant les clientèles visées de façon concrète et stimulante.

Une carrière
stimulante!



Le Programme Ambassadeurs de la fonction publique

Qui sont les ambassadeurs ?

Les ambassadeurs peuvent être des employés de toutes catégories d'emplois : gestionnaires, professionnels, experts, techniciens ou personnel de bureau. Ils sont sélectionnés en fonction de différents profils recherchés. Chaque ambassadeur relève d'un ambassadeur-chef nommé dans les ministères et organismes concernés.

À quelles activités prennent-ils part ?

Le principe du Programme Ambassadeurs est de recruter des employés potentiels au bon endroit, au bon moment et grâce à la bonne personne. Ceci constitue un élément-clé du succès du programme. Le recensement des activités potentielles auxquelles les ambassadeurs sont susceptibles d'être invités à participer est effectué par le Centre de services partagés du Québec (CSPQ).

Les types d'événements ou d'activités de communication sont les suivants :

- ✓ accueil et intégration de nouveaux collègues ;
- ✓ présence lors d'une foire de l'emploi ;
- ✓ présence lors d'une journée carrières ;
 - prise de parole lors d'événements précis (devant une classe, au cours d'un colloque ou d'un congrès) ;
 - rédaction d'articles (pour l'Intranet du ministère ou de l'organisme de chaque ambassadeur ou pour un autre média) ;
 - relations avec une ou des associations de diplômés (du collège ou de l'université de chaque ambassadeur) ;

- relations avec les membres des services de placement et de stages ;
- relations avec les associations ou les ordres professionnels ;
- avis sur le coffre à outils des ambassadeurs mis à la disposition de chaque ambassadeur ;
- collaboration avec les représentants du CSPQ qui sont présents sur les campus de certaines universités et de certains collègues ;
- conférences-midi ;
- commentaires sur des projets de stratégie de promotion :
 - figuration (photographies ou vidéos) ;
 - personne à contacter pour obtenir de plus amples renseignements (références à propos du matériel de promotion).



À quel public s'adressent les ambassadeurs ?

Les besoins de main-d'œuvre dans les ministères et organismes déterminent généralement les publics visés par les sorties promotionnelles des ambassadeurs. Par exemple, lorsque le gouvernement souhaite favoriser le recrutement de finissants de niveau universitaire ou collégial, les ambassadeurs participeront à des activités auxquelles cette clientèle est présente. Dans le cas où les besoins de main-d'œuvre se situent davantage au niveau de candidats expérimentés, il s'agit de favoriser des événements organisés par des associations ou des ordres professionnels, des conférences, des colloques, etc.

Bien entendu, le profil du public cible participant à chaque activité détermine le type d'ambassadeurs qui prendra part à l'événement. Par exemple, si les participants sont des experts, les ambassadeurs de la fonction publique devront être des experts ou des gestionnaires d'experts.



Quelles sont les qualités recherchées chez les ambassadeurs ?

Qualité	Signification	Comment trouver la personne appropriée ?
Enthousiasme et positivité	Personne qui aime son travail et qui a la capacité et la volonté de le faire valoir devant d'autres personnes ou devant un public.	• Pourrait-elle parler avec enthousiasme de son métier et du plaisir qu'elle prend à le pratiquer au sein de la fonction publique québécoise ? • Est-elle au fait de l'actualité gouvernementale en termes d'emplois (relations de travail, évolution des conditions de rémunération, avantages sociaux) ?
Entregent	Personne apte à établir des contacts avec le public et dotée d'un bon sens de l'écoute.	• Manifeste-t-elle des habiletés évidentes pour la communication verbale ? • Dégage-t-elle une personnalité ouverte, de type amical et sociable ? • Pourrait-elle établir rapidement et facilement le contact avec la clientèle visée ? • A-t-elle le souci de bien répondre aux questions qui lui sont posées et de diriger adéquatement les gens qui s'adressent à elle ?

Qualité	Signification	Comment trouver la personne appropriée ?
Pragmatisme	Personne capable d'adapter son discours en fonction du type de personnes rencontrées, en donnant des exemples concrets reliés au travail.	Est-elle en mesure de parler éloquemment de la mission de son ministère ou de son organisme, des principaux défis que ces derniers doivent relever et des projets en cours ?
Disponibilité	Personne ouverte à sortir de son MO lors d'activités ou de moments propices.	Est-elle disposée à investir quelques journées par année pour la promotion de la fonction publique québécoise, notamment lors d'événements carrière dont son ministère ou organisme de rattachement pourraient bénéficier ?

Qualité	Signification	Comment trouver la personne appropriée ?
Sens de l'État	Personne consciente de l'importance de sa contribution et de celle de la fonction publique québécoise sur la qualité de vie des citoyennes et des citoyens du Québec.	• Comprend-elle le rôle de la fonction publique dans le développement économique et social du Québec ? • A-t-elle un sens éthique élevé et est-elle très sensible à son devoir de réserve ? • Partage-t-elle les valeurs gouvernementales et organisationnelles ?

Des défis
à ma portée!



Les attentes et le pratico-pratique

Les ambassadeurs sont présents lors d'événements carrière en vue de promouvoir la fonction publique en tant qu'employeur de choix et de faire découvrir les diverses fonctions qu'il est possible d'y occuper et les défis qui sont à relever. Le plus grand devoir d'un ambassadeur est de communiquer, avec dynamisme et de façon positive, sa passion pour son travail aux employés potentiels que sont ses interlocuteurs.

Les ambassadeurs ne sont pas des porte-parole gouvernementaux. Ils doivent savoir exercer judicieusement leur devoir de réserve et s'abstenir de commenter les agissements des MO, les décisions politiques ou les agissements du gouvernement. (voir la section *Mises en situation*)

Nombre d'événements au cours d'une année

- ✓ Chaque ambassadeur peut prévoir, en moyenne, deux ou trois sorties par année.

Durée de la participation

- ✓ Un ambassadeur peut occuper cette fonction aussi longtemps qu'il le souhaite et se retirer dès qu'il en ressent le besoin.

Frais de déplacement

- ✓ De façon générale, les frais de déplacement de chaque ambassadeur sont assumés par son MO, après avoir obtenu l'approbation de son supérieur immédiat.

Code vestimentaire

- ✓ Tenue soignée, professionnelle et discrète;
- ✓ souliers confortables lors de la tenue de salons ou de foires de l'emploi.

Les messages

Le rôle **premier** de l'ambassadeur consiste à partager, lors de sorties promotionnelles, son expérience de travail dans la fonction publique avec ses interlocuteurs. Il s'agit d'imager ses tâches et ses projets. L'ambassadeur doit susciter chez les employés potentiels le besoin d'en connaître davantage et, ultimement, le goût de venir travailler pour la fonction publique québécoise.

Les discours varient selon les personnes à qui s'adressent les ambassadeurs.

Jeunes ambassadeurs (35 ans et moins)

Clientèle cible : étudiants de niveau collégial ou universitaire

Objectifs

Intéresser les employés potentiels à faire carrière dans la fonction publique, en misant particulièrement sur les aspects suivants, dans l'ordre :

1. Le sens du service public ;
2. La nature du travail et le contenu des tâches ;
3. Le développement des connaissances ;
4. La conciliation travail et vie personnelle ;
5. Le climat de travail et l'ambiance.

Messages

Les messages doivent être positifs et représentatifs de l'emploi occupé dans la fonction publique. Pour attirer l'attention des jeunes, il est essentiel d'aborder des sujets importants à leurs yeux.

1. Le sens du service public

Travailler pour la fonction publique, c'est d'abord travailler dans l'intérêt des citoyennes et des citoyens du Québec et fournir les services de qualité auxquels ils ont droit. Le quotidien des employés est donc teinté de cette réalité. La fonction publique se distingue ainsi des autres organisations de par sa mission qui est entièrement axée sur l'intérêt public. Il est important pour les ambassadeurs de sensibiliser les gens à cette mission qui les anime dans leur travail.

2. La nature du travail et le contenu des tâches

L'ambassadeur insiste sur ses rôles et responsabilités, les projets réalisés, l'envergure de ceux-ci, la réussite. Le message peut également porter sur les responsabilités importantes que peuvent avoir les jeunes et la contribution significative qu'ils peuvent apporter aux grands projets de société.

Aussi, comme la clientèle est aux études, les ambassadeurs peuvent établir des liens avec les cours qu'ils ont suivis ou qu'ils suivent à l'heure actuelle et démontrer la façon avec laquelle ils ont concrètement appliqué les connaissances acquises pendant leurs études à leur travail.

3. Développement des connaissances

Formation

Pour maintenir le niveau de connaissances, les ambassadeurs peuvent axer leurs messages sur le fait que la fonction publique permet à ses employés d'accéder à de la formation continue afin de maintenir ou d'améliorer leur niveau de connaissances.

Toutefois, il faut savoir que le gouvernement du Québec ne s'engage pas, en tant qu'employeur, à défrayer le coût des formations obligatoires prévues au maintien de l'appartenance à un ordre professionnel.

4. Conciliation travail et vie personnelle

Les jeunes adultes aiment connaître les avantages en matière de conciliation du travail avec leur vie personnelle.

Il s'agit d'axer les messages sur les conditions de travail qui peuvent leur paraître intéressantes, soit le nombre d'heures de travail par semaine (35 h de façon générale), le nombre de semaines de vacances annuelles (4), les possibilités de prendre des congés pour des raisons familiales et l'offre de garderies en milieu de travail dans certains ministères et organismes.

Il y a aussi lieu de mentionner que la fonction publique offre des régimes d'assurance maladie et des régimes de retraite très intéressants et que tout employé y cotise dès son entrée en fonction.

Les ambassadeurs peuvent parler de leurs propres conditions de travail, dans la mesure où ils sont assurés qu'elles respectent les normes et les conventions collectives.

5. Climat de travail et ambiance

Plusieurs personnes pensent à tort que l'ambiance de travail est morose au gouvernement. Il n'y a qu'à penser à tous les préjugés qui sont véhiculés par le public.

Les ambassadeurs ont le rôle de modifier la perception des gens, en démystifiant l'ambiance de travail de la fonction publique. Pour ce point, le message consiste à expliquer la place des jeunes dans la fonction publique, en leur faisant savoir notamment qu'il existe un Forum des jeunes et des comités de jeunes dans les MO. De plus, il est pertinent pour l'ambassadeur de parler de sa propre expérience, de témoigner de l'engagement des employés et de leur ardeur au travail. Il est approprié de donner des exemples concrets tirés du MO de l'ambassadeur : travail d'équipe, mesures d'intégration des nouveaux employés ou des jeunes, esprit de collaboration entre les collègues, etc.

Ambassadeurs professionnels ou experts

Clientèles cibles : employés potentiels pouvant faire partie d'associations professionnelles, d'ordres professionnels ou d'associations des anciens d'un établissement d'enseignement.

Objectifs

Intéresser les employés potentiels à faire carrière dans la fonction publique, en misant particulièrement sur les aspects suivants :

1. Le sens du service public ;
2. La nature du travail et le contenu des tâches ;
3. Le développement des connaissances ;
4. La conciliation travail et vie personnelle ;
5. Le climat de travail et l'ambiance.

Messages

Les messages véhiculés par les ambassadeurs doivent être positifs et représentatifs de l'emploi qu'ils occupent dans la fonction publique. Pour attirer l'attention des employés potentiels, il est essentiel d'aborder des sujets qui sont importants à leurs yeux.

1. Le sens du service public

Travailler pour la fonction publique, c'est d'abord travailler dans l'intérêt des citoyennes et des citoyens du Québec et fournir les services de qualité auxquels ils ont droit. Le quotidien des employés est donc teinté de cette réalité. La fonction publique se distingue ainsi des autres organisations de par sa mission qui est entièrement axée sur l'intérêt public. Il est important pour les ambassadeurs de sensibiliser les gens à cette mission qui les anime dans leur travail.

2. La nature du travail et le contenu des tâches

L'ambassadeur doit insister sur les projets réalisés, l'envergure de ceux-ci, le rôle qu'il y a joué et les responsabilités qu'il a assumées. Il peut également décrire une journée type dans son travail.

L'ambassadeur met l'accent sur les aspects de son travail qui pourraient plaire aux employés potentiels. Par exemple :

- ✓ la participation aux grands projets de l'État et l'intérêt de servir le public, en offrant des services qui peuvent améliorer leur qualité de vie ;
- ✓ l'autonomie dont il bénéficie pour faire son travail ;
- ✓ le rôle de conseiller qu'il joue auprès des décideurs ;
- ✓ les bons coups qu'il a réalisés ;
- ✓ les défis qu'il a surmontés ;
- ✓ l'équipement avec lequel il travaille ;
- ✓ les réseaux de chercheurs avec lesquels il collabore ;
- ✓ l'obtention de prix de reconnaissance ;
- ✓ la possibilité d'avancement qu'offre la fonction publique.

3. Développement des connaissances

Formation

Pour maintenir le niveau de connaissances, les ambassadeurs peuvent axer leurs messages sur le fait que la fonction publique permet à ses employés d'accéder à de la formation continue afin de maintenir ou d'améliorer leur niveau de connaissances.

Toutefois, il faut savoir que le gouvernement du Québec ne s'engage pas, en tant qu'employeur, à défrayer le coût des formations obligatoires prévues au maintien de l'appartenance à un ordre professionnel.

Réseaux

Faire valoir les réseaux d'expertise et de partage du savoir avec d'autres provinces canadiennes et d'autres pays. Les professionnels et les experts peuvent être appelés à siéger à des comités d'envergure (activités interministérielles, interface avec des clientèles, etc.).

4. Conciliation travail et vie personnelle

Il s'agit d'axer les messages sur les conditions de travail qui peuvent leur paraître intéressantes, soit le nombre d'heures de travail par semaine (35 h de façon générale), le nombre de semaines de vacances annuelles (4), les possibilités de prendre des congés pour des raisons familiales et l'offre de garderies en milieu de travail dans certains ministères et organismes.

Il y a aussi lieu de mentionner que la fonction publique offre des régimes d'assurance maladie et des régimes de retraite très intéressants et que tout employé y cotise dès son entrée en fonction.

Les ambassadeurs peuvent parler de leurs propres conditions de travail, dans la mesure où ils sont assurés qu'elles respectent les normes et les conventions collectives.

5. Climat de travail et ambiance

Plusieurs personnes pensent à tort que l'ambiance de travail est morose au gouvernement. Il n'y a qu'à penser à tous les préjugés qui sont véhiculés par le public.

Les ambassadeurs ont le rôle de modifier la perception des gens, en démystifiant l'ambiance de travail de la fonction publique. Pour ce point, le message consiste à expliquer la place des experts dans les MO. De plus, il est pertinent pour l'ambassadeur de parler de sa propre expérience, de témoigner de l'engagement des employés et de leur ardeur au travail. Il est approprié de donner des exemples concrets tirés du MO de l'ambassadeur : travail d'équipe, mesures d'intégration des nouveaux employés ou des jeunes, esprit de collaboration entre les collègues, etc.



Outils en appui aux messages

Les ambassadeurs doivent suivre une séance de formation offerte par le CSPQ de même que la formation offerte par leur ministère ou leur organisme d'origine.

Voici quelques exemples d'outils qui peuvent être mis à la disposition des ambassadeurs :

- ✓ matériel de formation ;
- ✓ aide-mémoire ;
- ✓ foire aux questions accompagnées des réponses ;
- ✓ présentation de chaque MO (mission, dossiers majeurs et défis) ;
- ✓ liste des emplois à combler dans la classe d'emploi en recrutement ;
- ✓ parcours type de carrière dans la fonction publique ;
- ✓ grille de rémunération explicative.

Pour obtenir du matériel ou des outils supplémentaires, les ambassadeurs peuvent s'adresser à leur ambassadeur-chef, qui veillera, le cas échéant, à contacter la personne responsable du programme au CSPQ.



Mises en situation

Les ambassadeurs sont outillés pour répondre à certaines questions concernant la rémunération, le cheminement de carrière et les avantages que l'on peut retirer d'un emploi dans la fonction publique du Québec. Toutefois, il est possible que les interlocuteurs commentent négativement les propos de l'ambassadeur ou tentent de discréditer la fonction publique en amenant des exemples de situations qu'ils ont vécues ou qu'une personne de leur entourage a vécues.

Dans toutes les situations, il est important de rester positif et d'insister sur votre expérience personnelle. L'ambassadeur ne doit pas essayer de répondre à tous les commentaires ou de trouver des excuses. Il doit inviter ses interlocuteurs à écouter ce qu'il dit et évoquer des expériences positives de stagiaires ou d'autres collègues de travail qui ont modifié leurs perceptions à la suite d'un passage ou d'un travail dans la fonction publique.

De plus, lors des sorties promotionnelles, les ambassadeurs sont généralement accompagnés par un conseiller en gestion des ressources humaines de leur ministère ou organisme, ou encore par un conseiller du CSPQ. Ces derniers seront en mesure de répondre aux questions entourant tout le processus de recrutement.

Les ambassadeurs ne doivent jamais répondre à une question s'ils ne connaissent pas la réponse ou s'ils ont un doute au sujet de la réponse. Il vaut mieux prendre en note la question et les coordonnées de la personne et s'assurer qu'elle sera ultérieurement contactée et correctement informée.

Mise en situation n° 1

Un des étudiants de la classe à laquelle vous vous adressez indique que son père travaille dans la fonction publique québécoise et que lui-même n'a aucunement l'intention d'aller travailler pour le gouvernement du Québec, car le travail semble monotone et routinier.

Il s'agit de maintenir le discours et d'indiquer que cela correspond à une opinion parmi d'autres. L'ambassadeur peut expliquer que son travail comporte des défis, en donnant des exemples concrets. Il y aurait lieu ici de sonder le terrain sur la possibilité de faire une journée carrière (explorateur d'un jour). Il est également pertinent de mentionner que la fonction publique québécoise offre une très grande variété de carrières qui répondent à toutes les aspirations, tant pour ceux qui recherchent des défis constants que pour ceux qui recherchent une certaine stabilité dans le travail. C'est même l'une des forces de la fonction publique en tant qu'employeur.



Mise en situation n° 2

Les membres d'une classe d'étudiants vous demandent s'il existe des possibilités d'effectuer des stages dans la fonction publique et si les stages sont rémunérés.

Chaque ministère et organisme est responsable d'accueillir les stagiaires et de bien les encadrer. L'étudiant doit notamment consulter les offres de stages affichées au service de placement de son établissement d'enseignement ou à son département d'études.

Les informations concernant les emplois étudiants et les stages sont présentées sur le Portail Carrières à l'adresse suivante : <http://www.carrieres.gouv.qc.ca/place-aux-etudiants/index.html>. De plus, la grille de rémunération est disponible à l'adresse suivante : http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/echelles_salariales/fp_stagiaires_etudiants.pdf

Mise en situation n° 3

Un ambassadeur doit répondre à une personne qui pense qu'elle devra travailler dans le même ministère pendant toute sa carrière.

On peut alors diriger sa réponse en indiquant que la fonction publique regroupe une vingtaine de ministères et presque 70 organismes et que le personnel régulier (permanent) a la chance de pouvoir changer de travail en postulant aux offres d'emploi affichées à l'interne. Vous pouvez énumérer quelques corps d'emploi qui peuvent intéresser votre public et indiquer des ministères et organismes qui offrent des emplois dans ces domaines.

Mise en situation n° 4

Vous vous adressez à un petit groupe lors d'une activité tenue par une association. Plusieurs disent que les salaires de la fonction publique ne sont pas compétitifs.

Votre discours peut alors tendre vers la rémunération globale et les avantages que l'on peut retirer d'un emploi dans la fonction publique. Voici des éléments de réponses qui peuvent faire réfléchir les employés potentiels :

- ✓ L'horaire de travail est de 35 heures par semaine. Dès la 36^e heure, il est permis de compter les heures supplémentaires. Le personnel technique et de soutien est payé à temps et demi dès la 36^e heure et le personnel professionnel, à partir de la 40^e heure.
- ✓ Les avantages sociaux et les régimes de retraite sont très avantageux.
- ✓ Vous pouvez également consulter les échelles salariales disponibles à l'adresse suivante : <http://www.tresor.gouv.qc.ca/ressources-humaines/conditions-de-travail-et-remuneration/echelles-salariales/>
- ✓ Il y a aussi lieu d'indiquer que la fonction publique est appelée à accomplir une mission d'intérêt public en raison des services importants qu'elle doit rendre à la population du Québec et du fait que ces services sont financés par l'ensemble de la collectivité.

Vous pouvez également offrir la possibilité aux personnes de contacter un conseiller en gestion des ressources humaines de votre ministère ou organisme qui connaît les conventions collectives et qui pourra répondre à des questions plus pointues.

Mise en situation n° 5

Une personne pose une question particulièrement pointue et délicate en matière de relations du travail.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, ne répondez jamais à une question si vous ne connaissez pas la réponse ou si vous doutez de la réponse.

De plus, comme vous serez généralement accompagné par un conseiller en gestion des ressources humaines de votre MO ou par un conseiller du CSPQ, ces derniers seront en mesure de répondre à ce type de question de façon appropriée.

Si la réponse est impossible à obtenir, il vaut mieux prendre en note la question et les coordonnées de la personne et s'assurer qu'elle sera ultérieurement contactée et correctement informée.

Mise en situation n° 6

Un journaliste se faufile dans une activité à laquelle vous prenez part. Il pose une question sur une décision de l'administration publique envers un citoyen ou une entreprise.

Votre rôle est de décrire votre emploi, vos tâches et vos sentiments en tant que travailleur. Vous n'êtes pas autorisé à commenter publiquement des faits de l'actualité gouvernementale. Il faut donc suggérer au journaliste de communiquer avec le service de relations de presse de votre MO, et ce, même si le journaliste vous questionne à nouveau.

Annexe

Des liens intéressants

Sources d'information (Portail Carrières)

<http://www.carrieres.gouv.qc.ca>

Statistiques sur l'effectif

<http://www.carrieres.gouv.qc.ca/decouvrir-la-fonction-publique/vue-densemble/index.html>

Explications du processus d'embauche

<http://www.carrieres.gouv.qc.ca/obtenir-un-emploi/conditions-dadmission-et-inscription/index.html>

Accès à l'égalité en emploi

<http://www.tresor.gouv.qc.ca/ressources-humaines/acces-a-legalite-en-emploi/>

Stages

<http://www.carrieres.gouv.qc.ca/place-aux-etudiants/emplois-etudiants-et-stages/index.html>

Liste des MO à jour

<http://www.carrieres.gouv.qc.ca/decouvrir-la-fonction-publique/les-ministeres-et-organismes/liste-des-ministeres-et-organismes/index.html>

Notes

This image shows a single sheet of white paper with horizontal blue ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

